

Décision relative à une demande de modification mineure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2022-0017

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification mineure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché portant sur la modification des instructions d'utilisations (utilisation possible des produits en conditions de saleté), l'augmentation de la durée de conservation pour les Méta RCP 1,3 et 8, l'ajout de deux fabricants et de trois sites de fabrication de substances actives ainsi que l'ajout de noms commerciaux pour la famille de produits biocides **BIODICAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE**,*

de la société NOTILIA

enregistrée sous le numéro BC-AY078940-08

Vu les conclusions de l'évaluation du 25 septembre 2023,

Considérant que l'efficacité concernant l'utilisation de la famille de produit en conditions de saleté n'a pas été démontrée et que par conséquent la famille de produits ne répond pas au critère de l'article 19, paragraphe 1 section b, alinéa i pour cette utilisation;

Considérant que la famille de produits répond aux critères de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N°528/2012 pour l'utilisation des produits en conditions de propreté ;

Article 1^{er}

La modification mineure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus **est partiellement accordée** en France. Les nouvelles conditions d'emploi de la famille de produits sont précisées en annexe.

Article 2

L'échéance de validité de l'autorisation de la présente famille de produits est fixée au 09 mars 2032.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.



*Liberté
Égalité
Fraternité*



La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

A Maisons-Alfort, le 06/11/2023

DocuSigned by:
Charlotte Grastilleur
AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

Partie I.- premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de famille de produits

Types de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Notilia
	Adresse	ZI de Grezan 30000 Nîmes France
Numéro de demande	BC-AY078940-08	
Type de demande	Demande de changement mineur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2022-017	
Date d'autorisation	10/03/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	09/03/2032	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Notilia
Adresse du fabricant	ZI de Grezan, 1284 chemin du Mas de Sorbier 30000 Nîmes France
Emplacement des sites de fabrication	ZI de Grezan, 1284 chemin du Mas de Sorbier 30000 Nîmes France



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Chlore actif libéré par l'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	Inovyn
Adresse du fabricant	Runcorn site HQ, South Parade PO Box 9, Cheshire, WA7 4JE, Runcorn, Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Runcorn site HQ, South Parade PO Box 9, Cheshire, WA7 4JE, Runcorn, Royaume-Uni

Substance active	<i>Chlore actif libéré par l'hypochlorite de sodium</i>
Nom du fabricant	<i>Inovyn Belgium SA (Acting for Inovyn Europe Limited (UK))</i>
Adresse du fabricant	<i>Rue Solvay,39 5190 Jemeppe-sur-Sambre Belgique</i>
Emplacement des sites de fabrication	<i>Via Lodi Vecchio 10, 26838 Tavazzano con Villavesco, Italie</i>

Substance active	<i>Chlore actif libéré par l'hypochlorite de sodium</i>
Nom du fabricant	<i>Inovyn Belgium SA (Acting for Inovyn Europe Limited (UK))</i>
Adresse du fabricant	<i>Rue Solvay,39 5190 Jemeppe-sur-Sambre Belgique</i>
Emplacement des sites de fabrication	<i>2 Avenue de la République 39500 Tavaux France</i>

Substance active	<i>Chlore actif libéré par l'hypochlorite de sodium</i>
Nom du fabricant	<i>Ercros SA</i>
Adresse du fabricant	<i>Av. Diagonal, 595 08014 Barcelona Espagne</i>
Emplacement des sites de fabrication	<i>Autovia Tarragona – Salou, C31-B, km 6, 43480 VILA-SECA 1 Espagne</i>

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)	15,225 (14,5)
Dodécané nitrile	Dodécanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0	0,05

2.2. Type de formulation

SL : concentré soluble (Meta RCP 1, 2, 5, 8)
AL : tout autre liquide (Meta RCP 3)

Partie II.- deuxième niveau d'information des Meta RCP(s)

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	Méta RCP 1
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)	2,73 (2,6)

2.2. Types de formulations

SL : concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritant pour la peau catégorie 2 Irritant pour les yeux catégorie 2 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). Le conseil de prudence P280 ne s'applique pas aux utilisateurs non-professionnels.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation : surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Pour les professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols, ustensiles, équipements, meubles) par essuyage avec une serpillière/un chiffon et un seau Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1 L et 2 L Bidons en PEHD de 5 L, 10 L et 20 L Pour les professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Mélanger 300 mL de produit pour 700 mL d'eau.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié (15 ou 20 minutes selon l'activité recherchée).
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- *Durée de conservation : 18 mois.*

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages en milieu industriel en TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Eau de javel 2,6% Nectra <i>Eau de javel 2,6% Mieuxa</i>				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-1-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Nom commercial	Eau de javel 2,6% Avix				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-1-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Nom commercial	Eau de javel 2,6% Onyx				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-1-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Méta RCP 2
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
-----------------	--



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	10,08 (9,6)	15,225 (14,5)

2.2. Types de formulations

SL : concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosif pour la peau catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

	<p>P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires</p> <p>EUH031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique.</p> <p>EUH206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 0.525% m/m chlore actif Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 250 mL, 1 L et 2 L Bidons en PEHD de 5 L, 10 L et 20 L Pour professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000 L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols, ustensiles, équipements, meubles) par essuyage avec une serpillière/un chiffon et un seau. Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 0,525% m/m chlore actif Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 250 mL, 1 L et 2 L Bidons en PEHD de 5 L, 10 L et 20 L Pour les professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000 L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact de 15 minutes.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation : 3 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages en milieu industriel en TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Concentré de javel 9,6% Concentré de javel 9,6% Nectra Eau de javel concentrée à 9,6% Mieuxa Extrait de javel 9,6% Novopure				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-2-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	10,08 (9,6)

Nom commercial	Extrait de javel 12,5% Extrait de javel 12,5% Nectra				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-2-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	13,125 (12,5)

Nom commercial	Extrait de javel 13-16% <i>Extrait de javel 13-16% Nectra</i>				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-2-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	15,225 (14,5)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Méta RCP 3
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)	1,575 (1,5)

2.2. Types de formulations

AL : tout autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritant pour la peau catégorie 2 Irritant pour les yeux catégorie 2 Toxicité aquatique chronique catégorie 3



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



anses

Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistante à la corrosion. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). Le conseil de prudence P280 ne s'applique pas aux utilisateurs non-professionnels.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Pulvériser directement sur la surface Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD de 800 mL avec pulvérisateur

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pendant l'application par pulvérisation et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Le produit doit être pulvériser vers le bas.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- *Durée de conservation : 24 mois.*

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages professionnels TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Spray javel 1,5% Spray javel 1,5% Nectra				
Numéro d'autorisation	FR-2017-0017-3-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)

Nom commercial	Javel blanchiment anti-verdissures <i>Javel blanchiment anti-verdissures Mieuxa</i>				
Numéro d'autorisation	FR-2017-0017-3-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 5

1. Information administrative sur le Meta RCP 5

1.1. Identification du Meta RCP 5

Identification	Méta RCP 5
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 5	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du Meta RCP 5

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	5,145 (4,9)	5,145 (4,9)

2.2. Types de formulations

SL : concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 5

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosif pour la peau catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
-----------------	---



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 15 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par pulvérisation, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle, des lunettes chimiques et un masque de protection respiratoire.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols, ustensiles, équipements, meubles) par essuyage avec une serpillière/un chiffon et un seau Sans action mécanique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 15 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par essuyage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas plonger les mains dans le seau.
- Appliquer le produit à l'aide d'une serpillière avec manche.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 5

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié (15 minutes).
- Mélanger 150 mL de produit pour 850 mL d'eau.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Pour l'étape de mélange et chargement et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):** Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- **Informations au personnel de santé / au médecin:** Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- **EN CAS D'INHALATION:** Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- **EN CAS D'INGESTION:** Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de conservation : 8 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages professionnels TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY.
- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 5

Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Al'k Chlore Essentiel <i>Al'k Chlore Essentiel Nectra</i>				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-5-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	5,145 (4,9)

Nom commercial	Perfo Alka mousse <i>Perfo Alka mousse Hygial</i>				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-5-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	5,145 (4,9)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 8

1. Information administrative sur le Meta RCP 8

1.1. Identification du Meta RCP 8

Identification	Meta RCP 8
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 8	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du Meta RCP 8

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 8

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)	2,73 (2,6)
Dodecanénitrile	Dodecanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0	0,05

2.2. Types de formulations

SL : concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 8

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosif pour la peau catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

	<p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires</p> <p>EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 8

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par pulvérisation, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle, des lunettes chimiques et un masque de protection respiratoire.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols) en essuyant avec une serpillière / un chiffon et un seau Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par essuyage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas plonger les mains dans le seau.
- Appliquer le produit à l'aide d'une serpillière avec manche.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces domestiques par pulvérisation

Type de produit	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier), (en zones domestiques uniquement) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par pulvérisation, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle, des lunettes chimiques et un masque de protection respiratoire.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection des surfaces domestiques par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols) en essuyant avec une serpillière / un chiffon et un seau (en zones domestiques uniquement) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par essuyage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas plonger les mains dans le seau.
- Appliquer le produit à l'aide d'une serpillière avec manche.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 8

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié (15 ou 20 minutes).
- Mélanger 300 ml de produit pour 700 ml d'eau.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- La désinfection des surfaces dures en contact avec la nourriture est restreinte aux zones domestiques uniquement
- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Pendant l'application et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des lunettes chimiques.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- *Durée de conservation : 18 mois.*

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages professionnels TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY.
- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 8

Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Eau de javel 2,6% détergente citron <i>Eau de javel 2,6% détergente citron Nectra</i> <i>Eau de javel 2,6% détergente citron Mieuxa</i>				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-8-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)
Dodécánénitrile	Dodecanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0,05

Nom commercial	Eau de javel 2,6% détergente eucalyptus <i>Eau de javel 2,6% détergente eucalyptus Nectra</i> <i>Eau de javel 2,6% détergente eucalyptus Mieuxa</i> <i>Flash White IPC</i> <i>Nettoyant moisissures IT2C</i>				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-8-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

Nom commercial	Eau de javel 2,6% fraicheur citron <i>Eau de javel 2,6% fraicheur citron Nectra</i> <i>Eau de javel 2,6% fraicheur citron Mieuxa</i>				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-8-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)
Dodécánénitrile	Dodecanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0,05

Nom commercial	Eau de javel 2,6% fraicheur eucalyptus <i>Eau de javel 2,6% fraicheur eucalyptus Nectra</i> <i>Eau de javel 2,6% fraicheur eucalyptus Mieuxa</i> <i>Eau de javel 2,6% fraicheur eucalyptus Onyx</i>				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-8-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Nom commercial	Eau de javel 2,6% détergente <i>Eau de javel 2,6% détergente Nectra</i>				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0017-8-05				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)